

Stagiaire de la formation continue en contrat de professionnalisation déjà inscrit à l'INSA Strasbourg en 2023/2024

Un doute, une question ? Consultez notre chatbot (bulle interactive rouge) ou notre **Foire aux questions - FAQ** (bouton noir), sur notre site : www.insa-strasbourg.fr (onglet Candidats > Inscriptions).

Fermeture du Centre de Formation Continue du 20 juillet au 18 août inclus.

Admis en année supérieure

Les étudiants autorisés à poursuivre leurs études à l'INSA Strasbourg en contrat de professionnalisation peuvent procéder à leur réinscription selon la procédure indiquée ci-dessous.

1. Vous signez votre contrat de formation professionnelle

Avant leur rentrée tous les étudiants doivent avoir signé leur convention de formation professionnelle ainsi que leur contrat de travail (cerfa 12434-02). Vos frais d'inscription à l'école sont inclus dans votre convention de formation professionnelle.

Vous n'avez pas à vous acquitter de la Contribution Vie étudiante et de campus (CVEC).

2. Vous procédez à votre pré-inscription en ligne

Vous devrez effectuer votre pré-inscription en ligne **entre le 5 juillet et le 18 août 2024 (date prolongeable à la date de votre rentrée en septembre).**

Afin de vous aider dans la saisie, il est vivement recommandé de prendre connaissance du « **Guide étudiant - préinscription en ligne** » (www.insa-strasbourg.fr, onglet CANDIDATS / Inscriptions, rubrique Modalités d'inscriptions).

Vous aurez notamment besoin de rassembler quelques documents avant de vous préinscrire :

- une copie d'une pièce d'identité officielle en cours de validité (carte d'identité, passeport, titre de séjour, etc.)
- une attestation d'assurance responsabilité civile 2024/2025 portant la mention « **scolaire et extra-scolaire** » et indiquant votre nom et prénom

Lien de connexion : « [Étudiant déjà inscrit à l'INSA Strasbourg en 2023/2024](#) »

Navigateur préconisé : Mozilla Firefox (configuré en navigateur français pour les étudiants étrangers).

Connexion :

Se connecter via votre identifiant informatique INSA (en minuscule) et votre mot de passe.

Dépôt des pièces justificatives : (chaque pièce jointe ne doit pas excéder 2MB et doit être dans l'un des formats suivants : .pdf, .jpg, .jpeg, .png. Veillez à la lisibilité des documents déposés) :

- une copie d'une pièce d'identité officielle en cours de validité (carte d'identité, passeport, titre de séjour, etc.)
- l'attestation d'assurance responsabilité civile 2024/2025 (portant la mention « Scolaire et extra-scolaire » et indiquant votre Nom et Prénom)

Notez qu'aucun accusé de réception du dépôt des pièces justificatives en ligne ne vous sera adressé. Si votre dossier est incomplet, vous en serez informé par mail (sur votre adresse mail personnelle) ultérieurement.

Votre préinscription en ligne ne sera finalisée que lorsque vous aurez validé votre pré-inscription et **ouvert la fenêtre d'impression** de votre dossier (possibilité d'imprimer en .PDF votre dossier de préinscription). Notez qu'aucun accusé de réception ne vous sera adressé.

3. Certificat de scolarité, accès informatique et sticker pour la carte étudiant 2024/2025

Le Centre de formation continue CFC examinera votre dossier de préinscription et s'il est complet le validera. Un mail vous sera envoyé en cas de pièces manquantes.

Une fois votre pré-inscription validée, vous pouvez télécharger vos certificats de scolarité en vous reconnectant à l'application de pré-inscription en ligne "Coriandre", puis cliquez sur l'onglet "Rapport > Imprimer le certificat de scolarité".

Votre sticker 2024/2025 de carte d'étudiant « Pass Campus » (passcampus.fr/) vous sera délivré en début de formation par le Centre de Formation Continue, après envoi d'un e-mail pour vous prévenir de sa disponibilité.

Pour tout problème de connexion, vous pouvez écrire à : dsin@insa-strasbourg.fr

Un doute, une question ? Ecrivez un e-mail à : contrat.pro@insa-strasbourg.fr